



COMPTE RENDU

sommaire

Réunion du Conseil Municipal de SENANTES (Oise)

du 13 juin 2023

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 13 juin 2023, à 20 h 30, à la mairie, sous la présidence de Monsieur le Maire Christian **Gavelle**.

Étaient présents :

M. Christian **Gavelle**, M. Christophe **Dewachter**, M. Jacques **Laporte**, M. Pascal **Drocourt**, M. Mikaël **Bénard**, M. Gaëtan **Deffontaines**, Mme Corinne **Oyer**, Mme Céline **Lemaire**, M. Sébastien **Rose**, Mme Florence **Dekkers**.

Étaient absents excusés :

Mme Valérie **Devillers** donne pouvoir à M. Christian **Gavelle**
Mme Cindy **Malthère** donne pouvoir à M. Jacques **Laporte**
M. Willy **Frérot**
M. Christophe **Bénard**
M. Arnaud **Gueudet**

Président de séance : M. Christian **Gavelle**

Le quorum n'ayant pas été atteint lors de la convocation du Conseil Municipal du 9 juin 2023, une nouvelle convocation sans obligation de quorum a été adressée aux Conseillers Municipaux pour le mardi 13 juin 2023. M. le Maire déclare la séance ouverte à 20 h 30.

Désignation d'un secrétaire de séance.

Le Conseil Municipal désigne M. Jacques **Laporte**, secrétaire de séance.

Approbation du Procès verbal du Conseil Municipal en date du 4 avril 2023.

Après avoir pris connaissance du Procès verbal en date du 4 avril 2023, aucune remarque n'ayant été formulée, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le dit procès-verbal.

1) Election pour désigner les 3 délégués de la commune et leurs 3 suppléants chargés d'élire les sénateurs du département de l'Oise aux élections sénatoriales du dimanche 24 septembre 2023.

Les communes de moins de 1500 habitants doivent désigner 3 délégués ainsi que leurs suppléants qui seront mandatés pour élire les 4 sénateurs du département de l'Oise le dimanche 24 septembre 2023.

3 délégués ont été élus par les membres de Conseil Municipal:
M. Christian **Gavelle**, M. Pascal **Drocourt** et M. Gaëtan **Deffontaines**

3 délégués suppléants ont été élus par les membres de Conseil Municipal:
Mme Florence **Dekkers**, M. Christophe **Dewachter** et M. Jacques **Laporte**

2) Délibération concernant le retrait de la C.C.P.V en tant que membre de droit du Syndicat Mixte Oise Très Haut Débit (S.M.O.T.H.D).

Le Conseil Communautaire de la C.C.P.V a délibéré favorablement le 28 mars 2023 pour le retrait de la C.C.P.V en tant que membre de droit du S.M.O.T.H.D. La compétence « Très Haut Débit sera donc restituée aux communes membres. Considérant que l'essentiel du déploiement de la fibre optique sur le territoire de la Picardie Verte est achevé et que le maillage est réalisé en totalité, il est demandé à chaque commune membre de la C.C.P.V de se prononcer sur ce retrait.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement pour ce retrait.

3) Délibération autorisant M. le Maire à signer la convention actualisée avec la Commune du Coudray Saint Germer concernant la participation financière aux frais du Réseau d'aides spécialisées (R.A.S.E.D).

La mairie du Coudray Saint Germer a été missionnée par la Préfecture et les services académiques afin de gérer les dépenses du Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté (RASED). Cette commune met à disposition des communes du secteur des psychologues et des rééducateurs. La répartition des dépenses est au prorata du nombre d'élèves de chaque commune. Il y a lieu de délibérer afin d'autoriser M. le Maire à signer la convention qui a été actualisée.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à signer cette convention .

4) Délibération concernant l'application d'un acompte lors de la location de la salle des fêtes comme indiqué sur la convention pour la régie de recettes.

A la demande de la régie de recettes qui gère les locations de la salle des fêtes, il est nécessaire de délibérer afin de mettre en conformité les délibérations tarifaires et les conventions de location de cette salle : un acompte sera à verser à la signature du contrat et le solde à la restitution des clés.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer cette réglementation.

Tarifs de location de la salle des fêtes pour un habitant de Senantes :

	Prix location	Acompte	solde	À ajouter :
du 1er novembre au 31 mars (tarif hiver)	240 €	120 €	120 €	Forfait poubelle
du 1er avril au 31 octobre (tarif été)	200 €	100 €	100 €	Forfait poubelle

Tarifs de location de la salle des fêtes pour un habitant extérieur à la commune :

	Prix location	Acompte	solde	À ajouter :
du 1er novembre au 31 mars (tarif hiver)	400 €	200 €	200 €	Forfait poubelle
du 1er avril au 31 octobre (tarif été)	360 €	180 €	180 €	Forfait poubelle

5° Délibération pour les tickets piscine 2023.

Comme chaque été, la Commune propose aux jeunes de 4 à 20 ans de bénéficier d'entrées gratuites aux piscines de Formerie ou Grandvilliers.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'octroyer **6 tickets** piscine par jeune domicilié dans la commune.

Les tickets seront à retirer lors des permanences en mairie jusqu'au 21 juillet au plus tard.

6) informations et questions diverses

- ◆ Une réflexion est menée pour l'aménagement du trottoir et du passage piéton entre l'école et la cantine afin d'améliorer le déplacement et la sécurité des enfants. Des devis seront demandés prochainement.
- ◆ Il est à déplorer le vol des pieds de charmille dans la haie qui avait été dernièrement remise en état rue principale suite à un accident de voirie...
- ◆ Suite au remplacement des lanternes d'éclairage public dans le centre du village et dans le hameau de Montperthuis par des éclairages Led, la Commune donne la possibilité aux habitants de Senantes de les récupérer aux conditions suivantes :

Dans la limite de quantité suffisante, une lanterne pourra être attribuée **par foyer** pour un montant symbolique de 15 € qui sera versé en tant que don, par chèque bancaire, à l'une des Associations actives de notre village dont la liste est communiquée ci-après :

- Coopérative scolaire
- Association des cheveux d'argent
- Comité des Fêtes
- Association des Anciens Combattants
- Association du Jumelage Ian Balzagette

Vous pouvez réserver dès maintenant en mairie 03 44 82 55 14.

Modèle proposé de lanterne .



Quant à eux, il est proposé aux agriculteurs de la Commune de pouvoir récupérer un lot de 2 éclairages qui pourra être utile dans leur exploitation pour un montant de 20 €.

La séance est levée à 21 h 40.

Informations

• Centre aéré à Senantes

Un **accueil de loisirs** est organisé à **Senantes** du

Lundi 10 juillet au vendredi 28 juillet

Pour tous renseignements et inscription;
rendez-vous sur le site de la commune :

<http://Communesenantes.e-monsite.com>

SCAN ME



• Brocante **dimanche 9 juillet**

Renseignements et inscription auprès de

M. Christophe Dewachter

 **06 34 90 38 55**



 SCAN ME

• Commémoration du 14 juillet

- ♦ 11 h 00 : Rassemblement Place de l'Eglise
- ♦ 11 h 15 : Cérémonie au Monument aux Morts
Dépôt de gerbes
Minute de silence, Appel aux Morts, allocution

Cette cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur

**TOUTE LA POPULATION EST CORDIALEMENT INVITEE A CETTE MANIFESTATION
DU SOUVENIR.**

• **Congés annuels – permanences de mairie (de 17 h 30 à 19 h 30)**

Fermeture à partir du 24 juillet au soir jusqu'au 18 août inclus

Jours des permanences en août :

Mardi 22 août 2023

Mardi 29 août 2023

EN CAS D'URGENCE, s'adresser à Monsieur le Maire ou aux adjoints :

Voir les numéros de téléphone ci-dessous :

Maire	M. Gavelle	<i>Senantes</i>	06.35.25.50.70	03.44.82.62.08
Adjoint	M. Dewachter	<i>Senantes</i>	06.34.90.38.55	
Adjointe	Mme Devillers	<i>Corbeauval</i>	06.32.51.48.19	
Adjoint	M. Laporte	<i>Goulancourt</i>	06.22.49.91.74	03.44.82.75.28
Adjoint	M. Drocourt	<i>Bois Aubert</i>	06.86.05.60.24	

• **Commémoration du décès de l'aviateur canadien Ian Balzagette :**

Vendredi 4 août (17 h 30)

17 h 30 : Rassemblement

Départ à pied en direction de la stèle (route de Bois Aubert)

Dépôt de gerbe et allocution

Retour place de la Mairie et dépôt de gerbe sur la tombe de Ian Balzagette dans le cimetière communal.

La Cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur dans la cour de la mairie.

**TOUTE LA POPULATION EST CORDIALEMENT
INVITÉE À CETTE MANIFESTATION DU SOUVENIR.**

JUMELAGE « IAN BAZALGETTE » SENANTES-NANTON

La commune de Senantes est jumelée depuis 2009 avec la ville de Nanton dans la province de l'Alberta, Canada.

Un peu d'histoire ...

Le 4 août 1944, un Avro Lancaster de la RAF britannique est touché par la DCA allemande au cours d'une mission de bombardement d'un dépôt de V1 près de Saint leu d'Esserent. C'est un avion quadrimoteur de plus de 30 mètres d'envergure avec, à son bord, 7 membres d'équipage. Malgré les flammes et la fumée qui envahissent l'appareil, l'avion entreprend son retour. Dans le ciel de Senantes, le commandant Balzagette qui est aux commandes sent la situation de plus en plus critique et ordonne aux 4 coéquipiers valides de sauter en parachute. L'avion décrit une courbe pour éviter les habitations du bourg. Alors qu'il touche le sol dans une pâture à la sortie de Bois-Aubert, il explose. Il restait 3 aviateurs à bord !

Dans le village, beaucoup d'habitants observent impuissants la catastrophe. Arrivés sur les lieux, ils ne peuvent que découvrir à distance un amas de ferraille dans un immense brasier.

En dépit de l'occupation toujours oppressante, en présence du maire de l'époque, on retire 2 corps de l'épave : le lieutenant I. Hibbert et le sergent V. Leeder. Deux cercueils sont fabriqués en hâte et la cérémonie d'inhumation est programmée le 6 août dans le cimetière communal. Or, les allemands viennent chercher les dépouilles le matin même pour les enterrer dans un cimetière militaire à Beauvais. La population qui s'est déplacée, part alors en cortège sur les lieux de la catastrophe déposer des fleurs sur l'épave de l'avion et prendre des photos, malgré la crainte du retour des allemands.

Ce n'est qu'après, à l'enlèvement de l'épave, que l'on retrouve les restes du Commandant Ian Willoughby Bazalgette. Il était né à Calgary, province de l'Alberta, Canada, en 1918 et avait 25 ans. Le dimanche 3 octobre 1944, après la libération, on peut alors l'inhumer avec les honneurs devant l'église dans le cimetière du village en présence de sa sœur Ethel.

Depuis, tous les 4 août, une cérémonie est organisée avec une marche sur les pas des Senantais qui, de l'église, ont rejoint la pâture où eu lieu le drame. Une stèle y a été inaugurée en 1994 en l'honneur des aviateurs morts pour la libération de notre pays, en présence de quelques uns de leur camarades rescapés.



Août 1944



Le 4 octobre 1944, funérailles de Ian Bazalgette, à l'église de Senantes



Avro Lancaster au musée de Nanton

Tombe de Ian Bazalgette, cimetière de Senantes



L'Association du Jumelage « Ian Balzagette » Senantes-Nanton est née en 2009; les deux communes étant liées par une même volonté de perpétuer le souvenir du sacrifice de ces jeunes soldats.

En 2024, nous commémorerons les 80 ans du débarquement. A cette occasion, il est envisagé de recevoir à Senantes une délégation canadienne en juin 2024.

Très prochainement, nous ferons appel « à toutes les bonnes volontés » pour préparer et organiser cet événement.

N'hésitez pas à vous rapprocher de l'association pour proposer votre aide ou pour tous renseignements :

jumelage@mairie-senantes60.fr

• *Repas annuel des Aînés.*

Le Comité des fêtes de Senantes est heureux de convier les Aînés de notre village au repas annuel le:

Dimanche 10 septembre

• *Plan canicule 2023*

Information CCAS

Comme tous les ans, le plan canicule est déclenché le 1^{er} juin de chaque année depuis l'été 2004. Monsieur le Préfet nous demande de prévenir toutes les personnes âgées de plus de 65 ans résidant à leur domicile, ou personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile, ou les adultes handicapés résidant à leur domicile de venir se signaler (ou par l'intermédiaire de leur représentant légal) en Mairie afin de pouvoir les contacter en cas d'alerte de canicule.

***Toute l'équipe municipale
vous souhaite un bel été.***

